

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1404

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressigier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 1206 de M. Molac

ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.